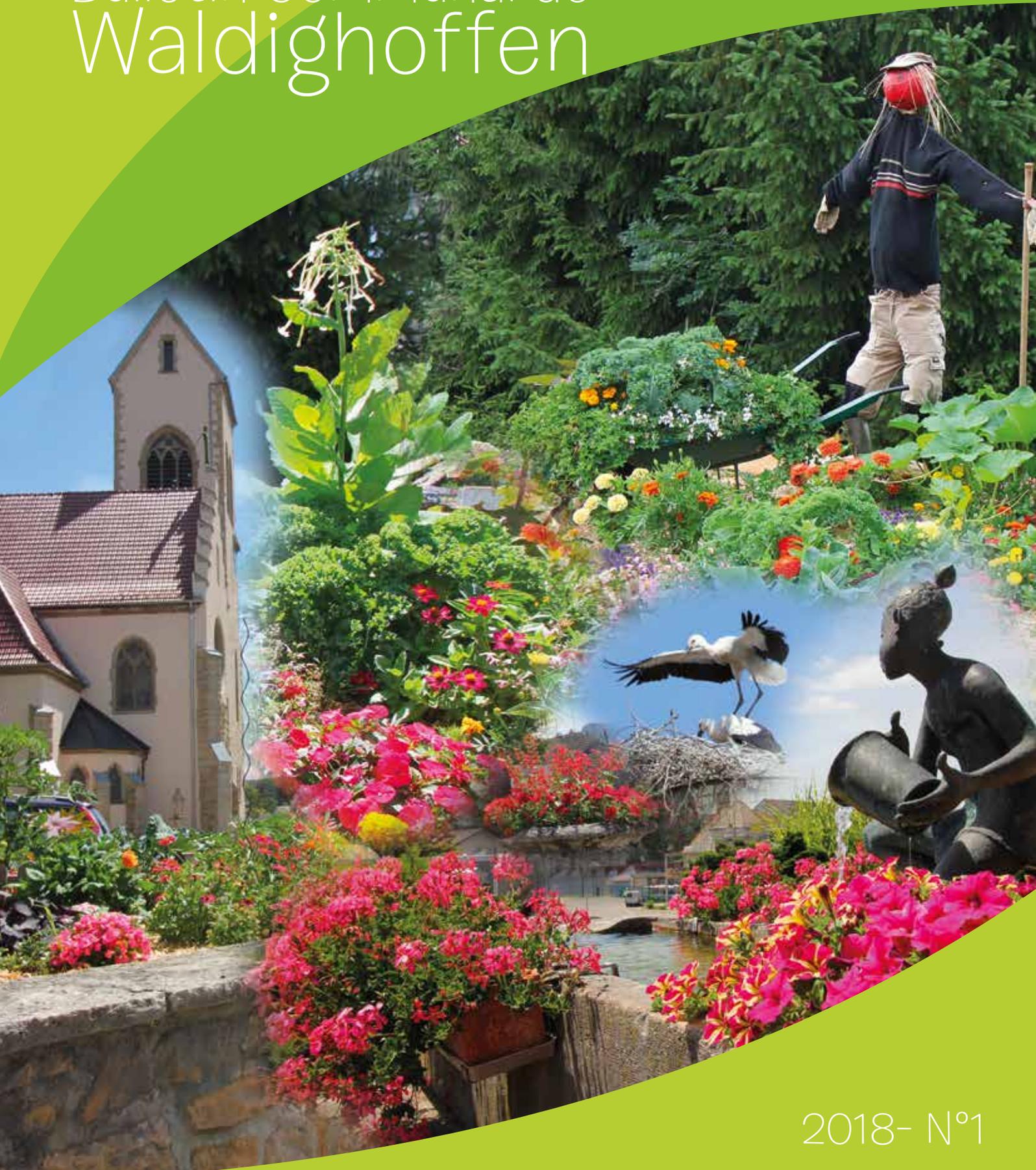


# Reflet

Bulletin Communal de  
Waldighoffen



2018- N°1

# Quelles compétences pour la Communauté de Communes Sundgau?

La Communauté de Communes Sundgau dispose de compétences obligatoires (développement économique et aménagement de l'espace), de compétences optionnelles et de compétences facultatives.

Actuellement, les compétences sont exercées telles qu'elles l'étaient auparavant par les anciennes communautés. Néanmoins, les dispositions de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) obligent à harmoniser les compétences optionnelles (telles que l'action sociale) avant le 31 décembre 2017 et les compétences facultatives (telles que l'eau potable ou l'assainissement) avant le 31 décembre 2018. L'intérêt communautaire de certaines compétences devra également être défini avant le 31 décembre 2018.

## Compétences obligatoires

- Développement économique (gestion de zones d'activités et d'immobilier d'entreprises, promotion du tourisme)
- Aménagement de l'espace (élaboration et gestion des documents d'urbanisme)
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion des milieux aquatiques et la protection des inondations (GEMAPI) - au 1er janvier 2018

## Compétences optionnelles

- Petite enfance (établissements d'accueil du jeune enfant (micro-crèche et multi-accueil), relais assistants maternels)
- Enfance (accueils de loisirs périscolaire et extrascolaire)
- Jeunesse
- Actions de protection et mise en valeur de l'environnement (GERPLAN...)
- Equipements sportifs et culturels (piscines à Tagolsheim et Ferrette...)

## Compétences facultatives (liste non exhaustive, exercées partiellement sur le territoire)

- Actions culturelles (ex-CCSI et CCJA)
- Transports scolaires collèges d'Illfurth et de Ferrette (ex-CCSI et CCJA)
- Participations financières au SDIS (ex-CCA et CCIG)
- Défense extérieure contre l'incendie (ex-CCVH)
- Assainissement collectif et non collectif (hormis l'ex-CCJA)
- Adduction d'eau potable (ex-CCIG et CCVH)
- Eclairage public (ex-CCA)

# Le Mot du Maire



Chères Waldighoffenoises,  
Chers Waldighoffenois,

Après un hiver riche en intempéries, nous voyons arriver l'été avec enthousiasme. Personne ne peut rester insensible aux premiers beaux jours, à la végétation florissante.

Le 18 mars 2018 au petit matin Hugues Morgen nous a quittés. Une immense émotion et une infinie tristesse m'ont envahi ainsi que le conseil municipal tant son implication était grande dans la vie de notre village.

Nous voyons partir, avec regrets, Père Christophe qui rejoint sa Pologne natale et nous accueillerons le 23 septembre Père Sébastien Schmitt que beaucoup d'entre vous connaissent déjà.

Inutile de rappeler les mesures gouvernementales, largement relayées par les médias nationaux, qui vont impacter considérablement les collectivités, dont les communes et leurs finances. Citons par exemple la suppression de la taxe d'habitation et ses conséquences sur le budget. Les compensations versées par l'Etat ne couvrent jamais, dans la durée, la perte totale de recettes constatée ni l'augmentation des charges. Autre mesure, l'annonce brutale l'été dernier de la suppression des contrats aidés qui met un frein à l'accompagnement des jeunes à l'emploi. Nous avons ainsi pu en 2017 bénéficier de deux contrats de ce type l'un pour l'école maternelle afin de seconder les ATSEM et les enseignantes, l'autre pour renforcer l'équipe du secrétariat de la mairie.

Dans ce contexte difficile, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. En raison des restrictions budgétaires, le sens du bien commun invite à la sagesse de retarder le début des travaux planifiés pour obtenir un maximum de financements publics.

Comme chaque année, le Reflét du mois de juin est principalement dédié à la présentation des budgets communaux et des résultats financiers de l'année passée.

Après le vote du budget 2018, des actions et des projets se préparent ou se poursuivent.

La construction du futur accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire, premier grand chantier de la communauté de communes Sundgau, a démarré le 15 juin. Les mesures de sécurité nécessaires ont été prises par le maître d'ouvrage et supervisées par la commune.

Le cimetière, l'aménagement du chemin d'Oberdorf permettant une sortie plus rapide et sécurisée pour les véhicules de secours et la création de places de parking, le plus important chantier de l'année 2017, s'achève.

Un nouveau revêtement dans la rue du Maréchal Joffre a été pris en charge par le département. Les travaux connexes seront financés par la commune.

Une fois de plus nous avons eu des inondations avec des coulées de boue ; il nous appartient, dans les mois à venir, d'affiner notre réflexion quant aux solutions à appliquer pour la protection de nos équipements publics ou privés.

L'UNC de Waldighoffen et environs a fêté le 23 juin ses quarante ans. Je tiens à souligner l'attachement que je lui porte, elle fait vivre le devoir de mémoire.

Je profite de cet éditorial pour remercier sincèrement et chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à la journée citoyenne, une journée tournée vers le bien-être au quotidien, la convivialité, vers vous tout simplement.

La période scolaire s'achève et annonce l'arrivée de l'été et du beau temps. Les vacances sont le moment privilégié pour se retrouver, se détendre et pratiquer encore plus d'activités culturelles et de loisirs. A toutes et à tous je souhaite de passer un bel été.

Bien cordialement.

Votre Maire  
Jean-Claude SCHIELIN

Contacts

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU

Quartier Plessier - bâtiment n°3 - 39 av du 8e Régiment de Hussards - 68130 ALTKIRCH

03 89 08 36 20 / 03 89 08 36 21 (fax)

accueil@cc-sundgau.fr

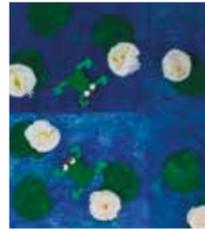
www.cc-sundgau.fr

# SOMMAIRE



3

COMPTES-RENDUS



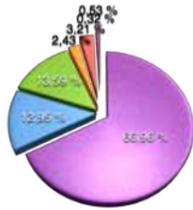
32

DES NOUVELLES  
DE NOTRE ÉCOLE



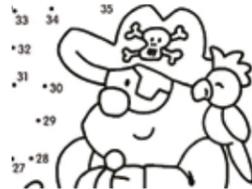
41

AVIS À LA POPULATION



14

BUDGET PRIMITIF



36

LE COIN  
DES ENFANTS



42

ZOOM SUR  
NOS JUBILAIRES



16

LIGUE CONTRE  
LE CANCER



37

LE COIN NATURE



44

LE CERCLE  
D'HISTOIRE



18

LA MÉDIATHÈQUE



38

LES GRANDS  
ANNIVERSAIRES DU  
2<sup>e</sup> SEMESTRE 2017



47

OPERATION TRANQUILLITE



20

LES ÉVÉNEMENTS  
AU FIL DES JOURS



40

ÉTAT CIVIL

## Synthèse des comptes-rendus des délibérations du Conseil Municipal de WALDIGHOFFEN



- Du 18 décembre 2017 au 11 avril 2018 -

NOTE: les comptes rendus intégraux sont disponibles sur le site internet de la Commune (waldighoffen.com) et en mairie.

Seule figure ci-après la synthèse des comptes-rendus approuvés par le Conseil Municipal à la date d'impression du bulletin municipal.

### SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

**Membres présents :** SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, OSINSKI Eliane, FRIEDL Jacqueline, EGLIN Béatrice, BILGER Martine, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, RUETSCH Karine, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, GISSINGER Marie, SCHULL Pierre, LABORDE Marie.

**Membres absents :** Non excusée : POUVREAU Isabelle.

#### Ajout d'un point à l'ordre du jour.

Résiliation de la convention réglant la mise à disposition de matériel technique Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DONNE à l'unanimité des membres présents ou représentés, son accord pour l'inscription de ce point à l'ordre du jour qui sera traité en point 11.

#### 1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2017

#### 2) APPROBATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2017 VERSÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts (CGI), il est nécessaire de déterminer pour l'exercice 2017, les montants des attributions de compensation définitives (AC) des communes membres de la Communauté de Communes Sundgau.

A travers l'AC, l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) a vocation à reverser à la commune le montant des produits de fiscalité professionnelle perçus par cette dernière, l'année précédant celle de la première application du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), en tenant compte du montant des transferts de charges opérés entre l'EPCI et la commune, calculé par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Après approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), daté du 7 juin 2017, à la majorité qualifiée des communes, le Conseil Communautaire doit fixer le montant des attributions de compensation définitives.

M. le Président a proposé d'établir le calcul des attributions de compensation définitives selon une fixation libre des charges recensées par la CLECT, au prorata du nombre d'habitants des 40 communes

composant les deux ex Communautés de Communes du Jura Alsacien, et de la Vallée de Hundsbach, concernées par le transfert de compétence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés APPROUVE le calcul du montant de l'attribution de compensation définitive 2017 pour la commune de Waldighoffen, selon le calcul précité, qui s'élève donc à 240 630 € et VALIDE la régularisation calculée entre l'attribution de compensation provisoire 2017 et l'attribution de compensation définitive.

### 3) OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : ÉTAT DE PRÉVISION DES COUPES

M. le Maire donne la parole à M. Robert Alain, agent patrimonial de l'Office National des Forêts, qui présente l'état prévisionnel des coupes de bois de l'exercice 2018.

Il est proposé des coupes sur la parcelle forestière n°5, pour un volume de 128 m3, et sur la parcelle forestière n°7 pour un volume de 24 m3. Sur cette dernière parcelle, il s'agit essentiellement de frênes malades.

Les dépenses liées à ces coupes sont estimées à 4 300 €, les recettes à 5 180 €, soit un bilan net prévisionnel de 880 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés APPROUVE l'état de prévision des coupes dans la forêt communale pour l'année 2018 et DONNE mandat au Maire pour donner son accord sur le projet final qui sera présenté par l'O.N.F.

### 4) PROGRAMME D'ACTIONS RELATIF À LA FORÊT COMMUNALE POUR L'EXERCICE 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE des membres présents ou représentés APPROUVE le programme proposé des travaux patrimoniaux - Année 2018 pour la forêt communale de Waldighoffen, pour un montant global prévisionnel de 3 622 € HT et PREVOIT les crédits au budget 2018.

### 5) COMPTE-RENDU RÉUNION SIGFRA

Mme Jacqueline FRIEDL rend compte des discussions lors de la réunion du Syndicat intercommunal pour la gestion forestière région Altkirch (SIGFRA) du 8 novembre 2017.

La masse salariale du syndicat a fortement baissé : de 30 salariés en 2000, il ne reste plus que 2 bûcherons et 2 sylviculteurs. Une équipe étant formée de 3 personnes minimum pour des raisons de sécurité, le SIGFRA recourt à du personnel externe pour pallier au manque d'effectif.

Il est proposé de facturer le prix du façonnage de bois de chauffage aux veuves et retraités du SIGFRA. Mise en non-valeur - société MORE : la société MORE est en liquidation judiciaire. Elle ne s'est pas acquittée du paiement d'un achat de bois réalisé en 2007 à la Commune de Durmenach. L'assemblée a voté une somme de 6 405,50 € qui sera versée par le SIGFRA à la Commune de Durmenach, et d'une somme de 6 405,50 € mise en non-valeur.

Nouvelle compétence de l'Office National des Forêts : la commercialisation du bois réalisée jusqu'à présent par le SIGFRA sera effectuée à compter du 2ème semestre 2018 par l'ONF. De ce fait, il perd la compétence «vente de bois» et la commission qui lui est due lors de chaque vente. Des solutions ont été proposées, mais aucune n'a été retenue.

### 6) RÉGIME INDEMNITAIRE (RIFSEEP)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, AUTORISE M. le Maire à étendre à compter du 01 janvier 2018, le régime indemnitaire RIFSEEP aux adjoints territoriaux du patrimoine et FIXE les groupes de fonctions et le plafond maximal annuel de l'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise.

### 7) PARTICIPATION À LA REMISE EN ÉTAT D'UN CHEMIN RURAL

Mme Sylvie BURGER a fait construire un mur de soutènement et de clôture le long de la limite parcellaire de son terrain au 17, rue des Cigognes. Le chemin communal voisin a été abimé par l'entreprise chargée des travaux. Celle-ci a de sa propre initiative remblayé le chemin de tout-venant jusqu'à la fin de la

propriété et demande si la Commune participe au financement de cette remise en état (coût total des travaux : 2 700 €).

Le Conseil Municipal, à la MAJORITE des membres présents ou représentés, considérant que le chemin a été abimé lors de travaux privés, EMET un avis défavorable à une participation financière aux travaux de remise en état du chemin communal.

### 8) ACCEPTATION DE CHÈQUES DE LA CIADE : RISTOURNES

La CIADE fait bénéficier la Commune de ristournes sur la cotisation 2016 des polices d'assurances «responsabilité civile» et «multirisque».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, ACCEPTE la ristourne de la CIADE d'un montant de 56,00 € sur l'assurance «responsabilité civile» et de 175,00 € sur l'assurance «multirisque».

### 9) SUBVENTION 2017 JEUNES LICENCIÉS SPORTIFS

Le tableau de l'exercice 2017 des jeunes licenciés sportifs, établi par le Conseil départemental indique que le Cercle Sportif Saints Pierre et Paul compte 87 jeunes licenciés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, DECIDE d'attribuer une subvention de 435 € au Cercle sportif Saints Pierre et Paul pour ses 87 jeunes licenciés.

### 10) DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Aménagement de la rue des Eglantiers - lot 1 : voirie et réseaux humides : entreprise Travaux Publics des 3 Frontières, pour un montant de 58 029,80 € HT, soit 69 637,76 € TTC.

Aménagement de la rue des Eglantiers - lot 2 : réseaux secs : entreprise Lignes et Réseaux de l'Est, pour un montant de 10 359,74 € HT, soit 12 431,69 € TTC.

Réfection de la médiathèque et de l'école - lot 1 : enduit de façade et échafaudage : entreprise GUGLIUCCIELLO et Fils, pour un montant de 15 259,00 € HT, soit 18 310,80 € TTC.

Réfection de la médiathèque et de l'école - lot 2 : carrelage extérieur : entreprise BURGER carrelage, pour un montant de 6 958,60 € HT, soit 8 350,32 € TTC.

### 11) RÉSILIATION DE LA CONVENTION RÉGLANT LA MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL TECHNIQUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, EMET un avis favorable à la résiliation de la convention conclue en 2014 entre la Commune de Waldighoffen et l'entreprise ERB pour la mise à disposition de matériel technique.

### 12) DIVERS

Statue de Jeanne d'Arc : Les travaux de mise en place d'un nouveau socle pour la statue de Jeanne d'Arc seront réalisés en 2018.

Périscolaire : Des marchés de travaux ont été attribués. Les travaux débuteront au printemps 2018.

Toiture de l'école : La VMC de l'école primaire nécessite des réparations importantes. D'autre part, la toiture (lattes et tuiles) présente des signes de faiblesse nécessitant une intervention à moyen terme.

Déchèterie : Les conditions d'accès aux déchèteries de la Communauté de Communes Sundgau ont été modifiées. En outre, le projet de création d'une déchèterie dans le secteur du Jura ne sera finalement pas réalisé.

Circulation : Des panneaux «sens interdit sauf riverains» seront installés dans la rue des Coquelicots. De plus, suite à une demande de parents d'élèves, la circulation sera limitée dans l'allée Nathan Katz pendant les périodes d'entrées et de sorties des élèves de l'école.

## SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2018

**Membres présents :** SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, OSINSKI Eliane, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, EGLIN Béatrice, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, RUETSCH Karine (à partir de 20h30 - point 6), DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, SCHULL Pierre, LABORDE Marie.

**Membres absents :**

**Excusés :** RUETSCH Karine (procuration à SCHIELIN Jean-Claude), arrivée à 20h30 - point 6, POUVREAU Isabelle (procuration à DIETSCHY Fabien), GISSINGER Marie.

### 1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 18 DÉCEMBRE 2017

#### 2) LIGNE DE TRÉSORERIE

Des factures de montants substantiels concernant notamment l'extension du cimetière, des travaux au groupe scolaire, ainsi que dans les rues des Vergers et des Eglantiers, seront à régler dans les délais légaux. Les recettes attendues ne permettent pas d'y faire face dans l'immédiat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, DECIDE de conclure auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges, une ligne de trésorerie de 300 000 € sur une période de 12 mois, aux conditions suivantes :

index : EURIBOR 3 mois

marge : 0,50%

paiement des intérêts : trimestriel

frais de dossier : 0,10%

commission d'engagement : 0,10%

AUTORISE le Maire à signer le contrat et toutes pièces administratives et financières qui s'y rapportent.

#### 3) PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2018

Préalablement au vote du budget primitif 2018, la Commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice N-1

Afin de faciliter les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget 2018, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, AUTORISE M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2018 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget N-1.

A savoir :

	Crédits inscrits au Budget 2017 autorisées	Dépenses
Chapitre 20	33 000 €	8250 €
Chapitre 21	1 629 800 €	407 470 €
Chapitre 23	30 000 €	7 500 €

#### 4) SUBVENTION AU GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, VOTE une subvention annuelle de 85 € par agent adhérent, au Groupement d'Action Sociale (GAS) - qui verse différentes prestations à ses adhérents en cas de naissance, mariage, etc - reconductible chaque année.

#### 5) APPROBATION DE LA CONVENTION RÉGISSANT LE SERVICE COMMUN D'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'avis favorable du Comité Technique de la Communauté de communes Sundgau du 22 janvier 2018 ; VU l'approbation de la convention par le Conseil communautaire du 25 janvier 2018 ;

APPROUVE la convention régissant le service commun d'autorisation du droit des sols (ADS) de la Communauté de communes Sundgau, dont les missions sont les suivantes :

- instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme qui ne sont pas instruites par la commune ;
- archivage des actes instruits ;
- suivi statistique ;
- accueil et information des pétitionnaires ;
- conseil et information auprès des communes sans production d'écrits spécifiques.

Dont les frais du service sont refacturés aux communes et ce en vertu d'équivalences PC appliquées sur la base de l'expérience acquise par les services de l'État,

Et AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la communauté de communes, et toutes pièces s'y rapportant.

#### 6) AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE LA RUE D'OVERDORF

Le carrefour avec la rue du 19 novembre sera élargi après étude avec les responsables du Centre de Secours ; le dégazage de la cuve de fuel est en cours ; le nœud de raccordement optique et le sous-répartiteur optique de ROSACE ne seront finalement pas installés sur la parcelle communale prévue initialement, mais sur le terrain de la caserne des pompiers ; le passage des réseaux sous la chaussée de la rue du 19 novembre est prévu en fonçage.

#### 7) DÉROGATIONS SCOLAIRES

Point reporté à une séance ultérieure.

#### 8) DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Non-exercice du droit de préemption urbain.

#### 9) DIVERS

**Instruction droit des sols :** sur les 112 Communes membres du PETR Pays du Sundgau, 72 Communes ont choisi de confier l'instruction des autorisations d'urbanisme au PETR, 8 Communes restent instruites par l'Etat et les autres ont confié l'instruction à la Communauté de Communes Sundgau.

**Recensement de la population :** le recensement est clos depuis le 18 février. L'INSEE transmettra les chiffres officiels. Néanmoins, 126 logements sont vacants sur la Commune.

**Réunions de travail :** il est proposé aux Conseillers de participer à deux réunions de travail sur le thème du compteur communicant Linky : d'abord une conférence avec ENEDIS, puis une autre réunion avec deux intervenants d'une association de défense de consommateurs.

**Sécurité pendant l'Expo-Habitat :** une réunion s'est tenue avec des parents d'élèves pour assurer la sécurité des élèves pendant l'organisation de l'Expo Habitat.

La sécurité lors des arrivées et sorties des classes s'est bien passée grâce à la collaboration des ouvriers communaux, des parents d'élèves et des sapeurs-pompiers.

**Pôle médical :** les travaux de pose de macadam de l'accès au Pôle Médical n'ont pas pu être réalisés pour cause d'intempéries.

**Panneau publicitaire :** Un grand panneau publicitaire au profit d'un commerce local a été installé sur la place de la Mairie. Le Maire répond qu'il n'a pas été sollicité et qu'un courrier est envoyé à ce commerce pour en demander le retrait dans les plus brefs délais.

**Rue de Roppentzwiller :** des mesures seront prises pour sécuriser la rue de Roppentzwiller dans la zone d'érosion des berges de l'III : limiter à 3,5 tonnes le passage des véhicules, et la vitesse à 30 km/h. Un sens prioritaire sera mis en place. La zone critique sera balisée. Ces mesures sont prises en concertation avec un collectif de riverains.

**Carrefour rue des Etangs - rue de Ferrette :** une ligne médiane continue sera tracée pour inciter les conducteurs à ne pas empiéter sur la partie gauche de la chaussée. Il est suggéré de tracer également une ligne médiane continue dans les rues de la Poste et du Château.

**Carrefour rue de la République - place Jeanne d'Arc** : des billes de verres réfléchissantes seront installées pour améliorer la signalisation du terre-plein central.

**Carrefour rue de l'Edf - rue de l'III** : un miroir sera installé pour améliorer la visibilité des conducteurs venant de la rue de l'Edf et empruntant la rue de l'III.

## SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

**Membres présents** : M. SCHIELIN Jean-Claude, Maire, M. RIEGERT Patrick, Mme JERMANN Françoise, présente à partir de 20h30 - point 2, M. HATSCH Serge, Mme WUNENBURGER Anne, Mme OSINSKI Eliane, Mme BILGER Martine, M. MUNCH Patrick, M. NUSSBAUMER Michel, M. DIETSCHY Fabien, M. MARY Etienne, Mme GISSINGER Marie, M. SCHULL Pierre, Mme LABORDE Marie.

**Membres absents :**

Non excusés :

Excusés : Mme JERMANN Françoise, absente jusqu'à 20h30 - point 2 (procuration à HATSCH Serge), M. WALCH Eric (procuration à RIEGERT Patrick), Mme FRIEDL Jacqueline (procuration à BILGER Martine), Mme EGLIN Béatrice (procuration à OSINSKI Eliane), Mme RUETSCH Karine (procuration à RIEGERT Patrick), Mme POUVREAU Isabelle.

### 1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 FÉVRIER 2018.

### 2) DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE.

- Emprunts en cours
- Taux des impôts locaux
- Fonctionnement / investissement
- Projets en cours
- Projets à venir

### 3) RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE : DEMANDE DE SUBVENTION.

M. le Maire rappelle qu'il est nécessaire de faire procéder à la réfection de la toiture de l'école primaire, et propose de solliciter une subvention. Il serait judicieux de mettre en place également une isolation. Aucun chiffrage n'étant encore parvenu en Mairie pour ce point, il propose de surseoir à la décision à une séance ultérieure.

### 4) ADHÉSION À LA PROCÉDURE DE PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION EN PRÉVOYANCE MISE EN CONCURRENCE PAR LE CENTRE DE GESTION

Depuis le décret n°2011-1474 paru le 10 novembre 2011 les employeurs publics ont la possibilité de contribuer financièrement à des contrats d'assurances destinés à couvrir le risque santé et/ou le risque prévoyance de leurs agents.

Ce financement n'est pas obligatoire pour les employeurs publics. L'adhésion à ces contrats est également facultative pour les agents.

Les centres de gestion ont compétence pour organiser une mise en concurrence et souscrire ces contrats pour le compte des collectivités et établissements qui le demandent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, DÉCIDE de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance que le Centre de Gestion du Haut-Rhin va engager conformément à l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et donne mandat au Centre de Gestion pour souscrire avec un prestataire retenu après mise en concurrence une convention de participation pour le risque Prévoyance complémentaire ;

PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse confirmer la décision ou non de signer la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion du Haut-Rhin à compter du 1er janvier 2019.

DÉTERMINE le montant et les modalités de sa participation pour l'ensemble des agents actifs de la collectivité comme suit, pour la Prévoyance :

La valeur estimée de la participation financière est : fourchette entre 30 € et 120 € par an et par agent.

### 5) CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés DÉCIDE de reconduire l'opération Géraniums pour l'année 2018 (remboursement des fournisseurs de 1,25 € par géranium pour l'achat de 6 géraniums maximum, soit 7,50 € par bon).

### 6) DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Non-exercice du droit de préemption urbain.

### 7) DIVERS

Journée citoyenne : le 19 mai 2018.

## SÉANCE DU 11 AVRIL 2018

**Membres présents** : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, OSINSKI Eliane, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, EGLIN Béatrice, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, RUETSCH Karine, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, SCHULL Pierre, LABORDE Marie.

**Membres absents :**

**Excusés** : POUVREAU Isabelle (procuration à DIETSCHY Fabien), GISSINGER Marie.

### 1) COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés (le Maire ayant quitté la salle après sa présentation) donne acte au Maire de la présentation faite du compte administratif 2017 et constate pour les comptabilités principale et annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, vote et arrête les résultats définitifs.

**Section de fonctionnement :**

- recettes : 1 271 116,45 €
- dépenses : 921 818,51 €
- Soit un excédent de 349 297,94 €
- report de 2016 en section de fonctionnement : 153 890,66 €
- Soit un excédent de 503 188,60 €

**Section d'investissement :**

- recettes : 623 178,61 €
- dépenses : 639 658,92 €
- Soit un déficit de 16 480,31 €
- report 2016 en section d'investissement, en dépenses : 570 976,32 €
- soit un déficit de 587 456,63 €

Les restes à réaliser en section investissement 2017 s'élèvent en recettes à 1 392 550 €, et en dépenses à 1 125 950 €, soit un solde de + 266 600 €.

## 2) COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal statuant sur l'ensemble des opérations effectuées en 2017 et sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare, à l'unanimité des membres présents ou représentés, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## 3) AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, AFFECTE un montant de 320 856,63 € au compte R1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés, pour couvrir le déficit d'investissement, et 182 331,97 € au compte R002 - Résultat de fonctionnement reporté, du budget primitif 2018.

## 4) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE de ne pas modifier les taux d'imposition de l'année 2018 qui restent fixés à :

Taxe d'habitation : 17,07 %

Taxe foncière bâti : 17,16 %

Taxe foncière non bâti : 84,93 %

## 5) BUDGET PRIMITIF 2018

En préambule est exposée la capacité d'autofinancement brute (416 885 €) et nette (122 953 €) de la Commune. La capacité de désendettement est de 5 années.

L'état récapitulatif de tous les emprunts conclus par la Commune, et l'évolution de la dotation forfaitaire en baisse de plus de 60% depuis 2013 sont ensuite évoqués.

M. Patrick RIEGERT expose le projet de budget et examine avec les conseillers les crédits proposés.

Les principaux points en section d'investissement ont été discutés lors de la séance du 05 avril 2018.

Se rajoutent les éléments suivants :

**Rue du Maréchal Joffre** : le Département projette en 2018 une opération de réfection du revêtement de la RD463, du carrefour avec la rue de la république jusqu'au carrefour giratoire vers Steinsoultz. Les travaux de dépose des pavés et d'aménagement des carrefours sont à la charge de la Commune : 30 000 €.

**Toiture de l'école primaire** : il est prévu 70 000 €. L'isolation est en sus et représente environ 21 000 €.

**Mobilier** : une porte d'une armoire à l'accueil de la Mairie est bloquée et il est nécessaire d'acquérir du nouveau mobilier : 5 000 €.

**Rue d'Oberdorf** : un avenant sera proposé pour terminer l'aménagement des parkings.

**Rue du 19 novembre** : 17 300 € sont inscrits pour solder la facture de Citivia. Concernant la remise en état des bordures de trottoirs, un huissier a constaté des descellements de pavés, notamment de ceux posés le long des terrains enherbés.

**Structure de jeux pour l'école maternelle** : le devis proposé concerne uniquement l'acquisition du matériel, pas la pose. La proposition doit être revue.

Les montants prévus au budget primitif sont récapitulés comme suit :

### Section de fonctionnement :

Dépenses réelles prévues : 982 750,00 €, auxquelles se rajoutent les dépenses d'ordre d'un montant de 425 191,97 €, soit au total 1 407 941,97 €.

Recettes réelles prévues : 1 225 610,00 € et 182 331,97 € correspondant au résultat reporté, soit au total 1 407 941,97 €.

### Section d'investissement :

Dépenses réelles prévues : 2 710 261,00 € et 587 456,63 € correspondant au solde d'exécution reporté, soit au total 3 297 717,63 €.

Recettes réelles prévues : 2 551 669,03 €, et 425 191,97 € de recettes d'ordre, soit au total 3 297 717,63 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, VOTE le budget 2018 qui s'équilibre de la manière suivante :

### Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 407 941,97 €.

Recettes : 1 407 941,97 €.

### Section d'investissement :

Dépenses : 3 297 717,63 €.

Recettes : 3 297 717,63 €.

## 6) SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE des membres présents ou représentés, vu leurs actions locales et générales, DECIDE d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Association Part'age Sep Wal	200 €
Fabrique de l'église de Waldighoffen	500 €
Société des amis de la bibliothèque à Colmar	125 €
Prévention routière à Colmar	100 €
Delta Revie à Mulhouse	80 €
Accord 68 à Mulhouse	230 €
APALIB à Mulhouse	50 €
APAMAD à Mulhouse	50 €
Caritas d'Oberdorf	150 €
Caisse communale d'action sociale de Waldighoffen	1 000 €
Société de Musique Concordia de Waldighoffen	200 €
Mieux vivre son diabète d'Altkirch	100 €
Les Amis de Luppach	100 €
Chorale Sainte Cécile de Waldighoffen	100 €
déjà attribuée : Groupement d'action sociale à Bollwiller	340 €
déjà attribuée : Coopérative scolaire de Waldighoffen	1 200 €

**7) RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE : DEMANDE DE SUBVENTION**

La toiture et la zinguerie de l'école primaire sont très abimées et nécessitent d'être entièrement refaites. Il est judicieux de prévoir également une isolation de la toiture.

Le chiffrage de l'opération se présente comme suit :

Couverture et zinguerie : ..... 57 642,18 € HT  
 Isolation : ..... 28 196,10 € HT  
 soit un montant total de ..... 85 838,28 € HT  
 soit ..... 103 005,94 € TTC

Plan de financement proposé :

	Subvention préfectorale 35 % (€)	Autofinancement HT	TVA (€)	Total TTC (€)
Rénovation thermique : pose d'une isolation	9 868	18 328,10	5 639,22	33 835,22
Création rénovation des bâtiments scolaires : remplacement de la toiture et la zinguerie	20 175	37 467,18	11 528,44	69 170,62
Total (€)	30 043	55 795,28	17 167,66	103 005,94

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE les travaux de réfection de la toiture de l'école primaire, les travaux étant estimés à 85 838,28 € HT. ; APPROUVE le plan de financement proposé ; SOLLICITE une subvention préfectorale au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local ; AUTORISE le Maire à signer toutes pièces administratives et financières qui s'y rapportent ; AUTORISE le Maire à réaliser une consultation d'entreprises en procédure adaptée.

**8. DIVERS**

**Réfection de la toiture de la médiathèque et de l'école maternelle :** Présentation des offres les mieux-disantes suite à la consultation :

- échafaudage : Echaf Services (6 201,50 € HT)
- étanchéité, zinguerie : Schoenenberger (134 778,77 € HT)
- installation électrique : Dietschy (9 485,00 € HT)
- chauffage, VMC : R. Muller Clim (3 826,80 € HT)
- plâtrerie, isolation et faux-plafond : Bitzberger (42 388,80 € HT)
- peinture intérieure : SP DP (4 981,00 € HT)

**Compteur Linky :** deux réunions pour le Conseil Municipal seront organisées prochainement.

**Berges de l'III :** les travaux d'enrochement des berges de l'III le long de la rue de Roppentzwiller ont débuté ; les roches seront posées sur l'alignement des souches des arbres.

**Collectif territorial Alsace :** le Préfet du Grand Est est chargé de rendre un rapport sur l'avenir institutionnel de l'Alsace. Les citoyens sont invités à donner leur avis. Pour ce faire, une plateforme de consultation a été ouverte.

**Marché de Noël :** le marché de Noël aura lieu les 24 et 25 novembre 2018. La Commune est chargée d'organiser le stand de vin chaud dont le bénéfice sera partagé avec l'école.



**La carte nationale d'identité est devenue biométrique**

La numérisation :

- Facilite le renouvellement de votre carte nationale d'identité.
- Permet de mieux vous protéger contre l'usurpation de votre identité, notamment en cas de perte ou de vol du titre.

La réforme de la carte nationale d'identité est entrée en vigueur le 28 mars dans le Grand Est. Dans le Haut-Rhin, 27 Mairies sont équipées du dispositif pour saisir les empreintes numériques des index. La commune de Waldighoffen n'est plus habilitée à délivrer ou renouveler les cartes nationales d'identité. En effet il est désormais obligatoire que ce document soit sécurisé.

[Vous devrez effectuer votre demande de carte nationale d'identité dans l'une des 27 mairies équipées d'un dispositif de recueil. Dans notre secteur vous pourrez vous rendre dans les mairies des communes d'Altkirch ou de Ferrette.](#)



# LE BUDGET PRIMITIF

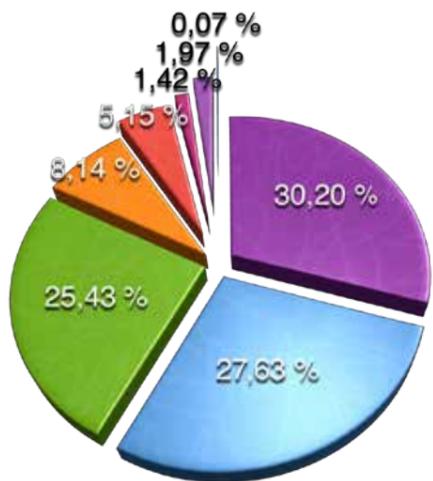
La séance budgétaire annuelle s'est tenue le 11 avril avec l'approbation du compte administratif 2017 (à l'unanimité) et le vote du budget 2018 (à l'unanimité). Le compte administratif 2017 présente un excédent de 503 188,60 € en section de fonctionnement et un déficit de 320 856,63 € pour la section d'investissement.

<b>Section Fonctionnement :</b>	<b>1 407 941,97 €</b>
<b>Section Investissement :</b>	<b>3 297 717,63 €</b>
<b>TOTAL BUDGET 2018 :</b>	<b>4 705 659,60 €</b>

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 407 941,97 €
Virement à la section d'investissement	425 191,97 €
Charges de personnel et frais assimilés	389 000,00 €
Charges à caractère général	358 000,00 €
Autres charges de gestion courante	114 550,00 €
Charges financières	72 500,00 €
Dépenses imprévues	20 000,00 €
Remboursements de produits	27 700,00 €
Divers	1 000,00 €

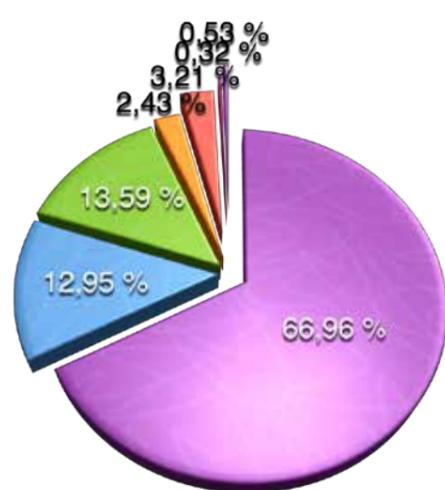
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 407 941,97 €
Impôts et taxes	942 820,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	182 331,97 €
Dotations, Subventions et participations	191 360,00 €
Autres produits de gestion courante	34 270,00 €
Produits des services, du domaine et vente divers	45 150,00 €
Remboursements de charges	4 500,00 €
Divers	7 510,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018



- Virement à la section d'investissement (425 191,97 €)
- Charges de personnel et frais assimilés (389 000,00 €)
- Charges à caractère général (358 000,00 €)
- Autres charges de gestion courante (114 550,00 €)
- Charges financières (72 500,00 €)
- Dépenses imprévues (20 000,00 €)
- Remboursements de produits (27 700,00 €)
- Divers (1 000,00 €)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018

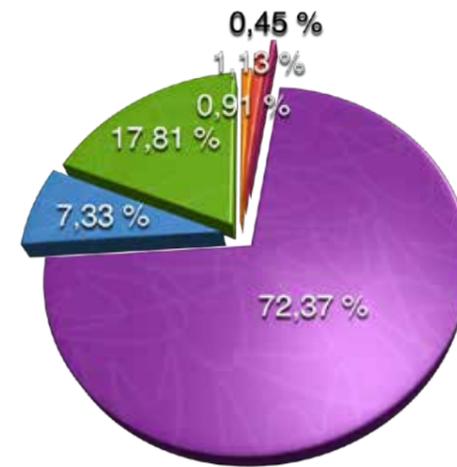


- Impôt et taxes (942 820,00 €)
- Résultat de fonctionnement reporté (182 331,97 €)
- Dotations, subventions et participations (191 360,00 €)
- Autres produits de gestion courante (34 270,00 €)
- Produits des services, du domaine et ventes divers (45 150,00 €)
- Remboursements de charges (4 500,00 €)
- Divers (7 510,00 €)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018	3 297 717,63 €
Immobilisations corporelles	2 386 561,00 €
Emprunts et dettes assimilées	241 600,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	587 456,63 €
Dépenses imprévues	30 000,00 €
Immobilisations en cours	37 300,00 €
Divers	14 800,00 €

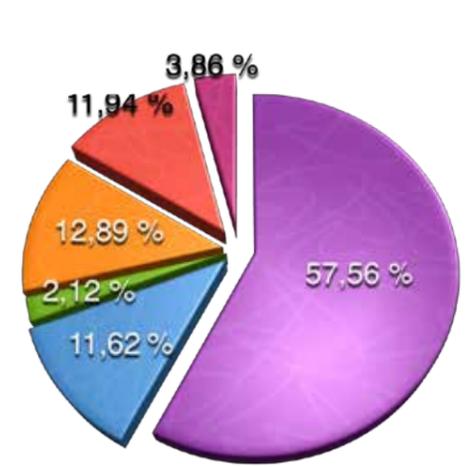
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018	3 297 717,63 €
Emprunts et dettes assimilées	1 898 239,03 €
Subventions d'investissement	383 250,00 €
Immobilisations corporelles	70 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	425 191,97 €
Dotations, fonds divers, réserves et excédents de fonctionnement	393 856,63 €
Produits des cessions	127 180,00 €
Divers	0,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018



- Immobilisations corporelles (2 386 561,00 €)
- Emprunts et dettes assimilées (241 600,00 €)
- Solde d'exécution de la section d'investissement (587 456,63 €)
- Dépenses imprévues (30 000,00 €)
- Immobilisations en cours (37 300,00 €)
- Divers (14 800,00 €)

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018



- Emprunts et dettes assimilées (1 898 239,03 €)
- Subventions d'investissement (383 250,00 €)
- Immobilisation corporelles (70 000,00 €)
- Virement de la section de fonctionnement (425 191,97 €)
- Dotations, fonds divers et réserves (393 856,63 €)
- Produits des cessions (127 180,00 €)
- Divers (0,00 €)

## Impôts locaux 2018

Désignation des taxes	Base d'imposition prévisionnelles 2018	Taux Votés	Produits correspondants
Taxe d'habitation	1 813 000	17,07 %	309 479
Taxe foncière (bâti)	1 796 000	17,16 %	308 194
Taxe foncière (non bâti)	18 900	84,93 %	16 052
<b>TOTAL</b>			<b>633 725</b>



# Quête pour la ligue contre le cancer

La quête 2018 pour la Ligue contre le cancer a rapporté

**10 120,50 €**

pour la commune de Waldighoffen. Quelle belle mobilisation!

Grâce à l'équipe de bénévoles qui sollicite la générosité des habitants de Waldighoffen, cette année 2018 a permis de collecter des fonds pour la recherche contre le cancer et l'aide aux malades.

Cette année encore, vous avez répondu favorablement à cette démarche en leur réservant un excellent accueil, ce qui leur a permis de récolter la somme de **10 120,50 €**. Près de 200 € de plus qu'en 2016.

**Un grand MERCI aux quêtés bénévoles qui donnent de leur temps et qui sillonnent le village pendant plus d'un mois et bien sûr aux généreux donateurs, qui contribuent tous ensemble à vaincre cette terrible maladie qu'est le cancer.**

Les sommes récoltées sont réparties utilement pour la recherche, les soins, le soutien aux malades et à leur famille, dans le Haut-Rhin.

## SOLEIL ET SANTÉ : protégez-vous

En France, le mélanome représente 11 800<sup>1</sup> nouveaux cas et 1 670<sup>2</sup> décès par an. **Le nombre de cas annuel a triplé en 20 ans !** La prévention a un rôle important à jouer dans notre lutte contre les cancers de la peau. Même si le soleil est essentiel pour rester en bonne santé, l'exposition doit être modérée et raisonnée.

**L'absence de protection solaire ou une exposition prolongée ou répétée sont des facteurs de risque du cancer de la peau !**

- Les différentes formes de cancer de la peau

Part de cas parmi les cancers de la peau diagnostiqués		
Carcinome basocellulaire	Carcinome épidermoïde	Mélanome
70 %	20 %	10 %

Le carcinome basocellulaire est le cancer de la peau le **plus répandu**. Il **ne se métastase pas** et peut être traité par son exérèse<sup>3</sup>. Il doit toutefois être **rapidement pris en charge** : plus il sera étendu plus son ablation sera difficile et risquerait de laisser une séquelle, esthétique ou fonctionnelle.

Le carcinome épidermoïde, plus agressif, est aussi plus rare. S'il n'est pas pris à temps il peut envahir les ganglions lymphatiques ou se métastaser.

Les mélanomes ne représentent que **10 % des cancers** de la peau diagnostiqués. Leur risque de se métastaser est important. Ils peuvent rapidement s'étendre à d'autres organes et ganglions.

**Pris à temps, un cancer de la peau peut être traité par ablation. D'où l'importance d'un dépistage régulier !**

- Comment se protéger ?
  - ✓ **Eviter** de s'exposer entre **12h et 16h**.
  - ✓ Appliquer de la **crème solaire** d'un indice de protection de **30 à 50, toutes les 2 heures**.
  - ✓ **Eviter l'exposition aux UV artificiels**.
  - ✓ Se protéger grâce à des **chapeaux, lunettes et vêtements adaptés**
  - ✓ **Protéger les plus jeunes**, plus fragiles face aux rayons UV
  - ✓ Surveiller régulièrement l'évolution des grains de beauté grâce à des **consultations annuelles chez un dermatologue** (consultations remboursées si orientation du médecin)
- La règle ABCDE

La présence de certains signes doit alerter mais ne signifie pas qu'il s'agit forcément d'un cancer.

- A** comme **Asymétrie** : bords qui ne se ressemblent pas
- B** comme **Bords irréguliers**
- C** comme **Couleur non homogène**
- D** comme **Diamètre en augmentation**
- E** comme **Evolution** : toute tâche pigmentée qui change d'aspect

<sup>1</sup> Données publiées dans « Les Cancers en France – INCa Édition 2015

<sup>2</sup> Le taux de survie à 5 ans est supérieur à 90% lorsque la taille de la tumeur est < 1 mm (indice de Breslow).

<sup>3</sup> Opération chirurgicale qui consiste à enlever un organe, une tumeur ou un corps étranger malade ou inutile à l'organisme

**En période de fortes chaleurs ou de canicule**

**Personne âgée**  
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

# À la médiathèque

## Le jardin aux merveilles

De Wündergärte  
Jean-Pierre ALBRECHT

**Le lundi 22 octobre 2018 à 15h00**  
**Salle Culturelle - rue des Ecoles - WALDIGHOFFEN**

Spectacle bilingue alsacien - français  
pour un public dialectophone ET non-dialectophone



Une fois de plus, on fait appel à Freddy...

Aujourd'hui, Freddy qui a gardé son âme d'enfant, doit remplir une « mission particulière » pour quelqu'un de particulier : Monsieur Marcel, qui parle presque tout le temps alsacien. Celui-ci voudrait un beau jardin, un jardin aux merveilles, et c'est Freddy qui est chargé de le réaliser... Il ira de surprise en surprise parce que Monsieur Marcel n'est pas comme tout le monde...

Mais qui est vraiment Monsieur Marcel ? Pourquoi veut-il un jardin aux merveilles ?  
Chut ! C'est un secret...

**Genre :** Chanson, musique, marionnettes

**Age :** + 3 ans

**Durée :** 50 minutes

**Tarif :** Gratuit

LES RÉSERVATIONS SERONT OUVERTES A PARTIR DU MOIS D'OCTOBRE  
par téléphone au 03 89 68 94 40  
ou par mail à la mairie de Waldighoffen : [mairie.waldighoffen@wanadoo.fr](mailto:mairie.waldighoffen@wanadoo.fr)

Avec le soutien de l'OLCA

## L'AGENDA

Dimanche  
**26**  
août 2018



**Marché aux  
puces**

Dimanche  
**08**  
septembre 2018



**Dîner dansant  
à la caserne des  
Sapeurs-Pompiers**

Dimanche  
**16**  
septembre 2018



**Expo photos  
par le cercle  
d'histoire**

Samedi  
**13**  
& Dimanche  
**14**  
octobre 2018



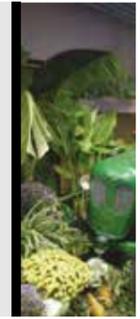
**Exposition  
d'oiseaux**

Dimanche  
**21**  
octobre 2018



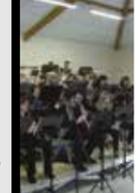
**Repas dansant  
« Carpes-frites »**

Samedi  
**27**  
& Dimanche  
**28**  
octobre 2018



**Exposition  
avicole**

Dimanche  
**18**  
novembre 2018



**Concert de  
la musique  
Concordia**

Samedi  
**24**  
& Dimanche  
**25**  
novembre 2018



**Marché  
de Noël**

# Événements au fil des jours

## LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE



Lors de la cérémonie des vœux, M. le Maire, Jean-Claude Schielin a eu l'honneur d'accueillir de nombreuses personnalités, dont M. Jean Rottner, président de la région Grand Est, M. Francis Kleitz, conseiller régional, maire de Guebwiller, président de la CIADE, MM. Laurent Wendlinger et Christian Zimmermann, conseillers régionaux, Mme Sabine Drexler, conseillère départementale, M. Michel Willeman, Président de la communauté de communes Sundgau, les Maires et

élus des environs ainsi que les Maires honoraires, les pompiers et représentants des administrations, les représentants d'associations sans oublier la Musique Concordia et les enfants de la classe de Mme Camille Bachmann, directrice et institutrice de notre groupe scolaire.

La cérémonie a débuté en musique et plus précisément par un morceau de jazz suivi d'une belle sérénade avec un solo de violon. Les musiciens ont ensuite cédé leur place aux enfants de l'école qui ont interprété avec brio quelques pas de danse devant une salle très attentionnée.

Après être revenu sur les événements nationaux et internationaux, M. le Maire a souhaité une année pleine de joie, de bonheur et de réussite à tous.

« Entre le chaos et l'harmonie, la Vie n'est pas toujours facile, mais la Vie trouve toujours son chemin. L'adversité, nous ne devons pas la subir et notre bonheur, nous en sommes les acteurs. N'oublions jamais que nous avons la chance d'avoir cette liberté d'action et qu'il est possible d'agir à chaque moment, maintenant, demain et après-demain. Nous devons aborder 2018 avec confiance et détermination.

Le moment des vœux, c'est traditionnellement le moment où nous regardons le chemin parcouru, les pages écrites pour reprendre cette page du grand livre de notre commune. C'est aussi le moment de dresser le bilan des actions réalisées en 2017 et de parler de l'année qui vient de s'écouler, de nos objectifs, de nos projets.

Malgré la baisse des moyens notre municipalité a pu mener à bien plusieurs projets durant cette année écoulée. La priorité a été la rénovation et l'extension du cimetière, que chacun a pu apprécier lors de la cérémonie de la Toussaint. Pour faciliter son accès et celui du centre de secours, le chemin d'Oberdorf sera aménagé courant 2018.

D'autres travaux, moins lourds financièrement pour la commune, mais si utiles au quotidien, sont terminés, la rue des Vergers et la rue de l'III. L'assainissement a été réalisé par la communauté de communes en vertu de ses compétences. Il est à noter que le tapis d'enrobé a été pris en charge par RTE (Réseau de Transport Electrique).

Les travaux de rénovation du groupe scolaire, suite aux malfaçons de la construction, ont débuté peu avant les vacances de la Toussaint et se poursuivront en 2018. »

Jean-Claude Schielin a ensuite mis à l'honneur les bénévoles qui sillonnent le village chaque année pour la quête en faveur de La Ligue contre le cancer.

Les discours de politiques communautaire, départementale et régionale ont été suivis par la remise de la « médaille de la famille » aux époux Lohr par M. Francis Kleitz, conseiller régional, maire de Guebwiller et

président de la CIADE. La famille Lohr ne compte pas moins de 6 enfants, 17 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants !

Quelques notes de musique ont clôturé la cérémonie suivie du traditionnel verre de l'amitié.

## LA MARCHÉ DE NUIT ET WALD' RUN

Samedi 20 janvier, le club de basket organisait sa traditionnelle marche de nuit suivie de la 2ème édition de la Wald'run, un trail de nuit qui a attiré et séduit de nombreux mordus de la course à pied.

Une météo très humide en ce début 2018 n'a pas découragé les quelques 300 marcheurs de la classique marche de nuit, qui ont ensuite cédé le circuit aux coureurs de la 2ème édition de la Wald'run.

Deux itinéraires au choix, 5 ou 10 km offraient la possibilité soit de découvrir un « run » de nuit, soit de parcourir les 10 km afin de se mettre en condition pour les courses à suivre dans l'année. Après un échauffement en musique animé par Line Litzler, les coureurs se sont élancés équipés de lampes torches sur un parcours non chronométré. Marcheurs et coureurs ont pu profiter des ravitaillements sur les parcours mais aussi du repas proposé à la salle polyvalente par les bénévoles du club de basket.

**250 coureurs et pas moins de 300 marcheurs pour la marche de nuit et la « Wald'run night »**



Les jeunes du club de basket assurant le contrôle

## L'EXPO HABITAT DE WALDIGHOFFEN

Malgré une sensible baisse de fréquentation pour cette édition 2018, l'Expo Habitat de Waldighoffen reste un rendez-vous incontournable pour les professionnels du bâtiment, de l'ameublement et des aménagements intérieurs et extérieurs.

Ce premier salon annuel est toujours très attendu et très prisé par les différents corps de métiers, car non seulement ce salon de notoriété régionale est le 3ème salon régional après Colmar et Mulhouse, mais surtout cette exposition est l'occasion de remplir le carnet de commande pour la nouvelle année.

L'inauguration du salon a eu lieu vendredi 16 février en présence de nombreuses personnalités politiques de la région qui, toutes, ont félicité Fernand Heinis, Président du GBS et cheville ouvrière de cette manifestation.

Ce rendez-vous économique laisse une belle part à la convivialité puisque, comme chaque année, de nombreux points de restauration permettaient aux visiteurs de goûter aux spécialités plus ou moins locales. La cérémonie de remise des lots s'est déroulée le 10 avril au foyer paroissial, où aussi bien les lots offerts par les entreprises partenaires mais aussi des dons aux associations locales ont été distribués

M. Heinis a tenu à remercier l'ensemble de ses partenaires du GBS, le club de foot pour le prêt et l'aménagement du terrain ainsi que la municipalité pour son aide à la sécurisation des lieux. Des lots

particulièrement attractifs, dont un voyage et une voiture, ont été remis aux heureux gagnants de cette édition 2018.

Avant de clôturer la soirée par le verre de l'amitié, M.Heinis a confirmé les dates de l'édition 2019, qui se tiendra du 1er au 4 mars.



## LE CARNAVAL DES ENFANTS

En ce 16 février 2018, la troisième édition du carnaval des enfants de l'école organisé par « l'association Les Nivéoles C mon école », a pris ses quartiers dans notre belle bourgade.

Les enfants n'ont pas hésité à braver le grand froid qui s'était installé dans notre région pour défiler dans les rues de Waldighoffen. Comme l'an passé, l'itinéraire les a conduits à l'EHPAD où nos petits chérubins ont divertis les résidents par des chants de leur répertoire !

Les « seniors » attendent ce rendez-vous devenu annuel avec impatience, ce moment d'échange et de partage leur procurant un grand moment de ravissement et de bonheur.



De retour à l'école, enfants et parents ont dégusté de succulentes tartes flambées dans une ambiance assurément festive !

## JOURNÉE DES FAMILLES À L'EHPAD

Le 10 juin dernier, les bénévoles de l'association Part'âge Sepp'Wal avec l'aide de Laura Mouglin animatrice et du personnel de l'Ehpad de Waldighoffen ont organisé un après-midi festif à l'attention des résidents et de leurs familles. L'événement a pu se tenir dans le jardin de l'établissement sous des tonnelles joliment décorées. L'animation a été assurée par le groupe folklorique Tierstein Hupfer de Riedisheim et les animaux de la basse-cour d'Eric Vetter.



## LE SALON VTME 2018

L'association « Les amis du forum » offre un nouveau jeu d'extérieur à l'école

Rendez-vous annuel, le Salon «Vignes & Terroirs et Mieux-Etre» a été organisé mi-mars par les Amis du Forum de Waldighoffen.

La dernière neige de l'hiver n'a pas dissuadé les visiteurs empressés de découvrir les spécialités et nouveautés proposées par plus de 30 exposants présents à ce salon, qui se décline autour des plaisirs gustatifs, du bien-être, et de l'harmonie du corps et de l'esprit

La vigne, le miel, le thé, le café mais aussi les massages sonores ou la découverte du Taiji qi gong ont été mis à l'honneur tout au long du week-end.



Comme chaque année, les bénéfices sont destinés soit à une association caritative soit à un projet « altruiste » qui tient à cœur à Thérèse Schmitt, présidente et à l'ensemble des amis du forum.

Cette année, l'association a destiné les bénéfices au financement d'une structure ludique, appelée nid d'oiseau, pour les enfants de l'Ecole Maternelle de Waldighoffen.

Nul doute que ce nouveau jeu fera le plus grand bonheur de nos écoliers.

**JURALSACE 2018**



**400 participants pour la bonne cause**

Pour sa 11ème édition, la randonnée Juralsace, organisée au profit de l'APAEI du Sundgau, a mobilisé quelques 400 mordus de la petite reine, l'affluence ayant été sensiblement impactée par les caprices de la météo

Elise Oriez, Présidente des Mordus, entourée de son équipe de bénévoles, a concocté un programme sportif très diversifié : 5 parcours de 10 à 60 km, ainsi que 2 circuits pour les petits, dont une balade accompagnée, avec des ravitaillements éminemment gourmands

La Juralsace a encore offert aux vététistes ce qu'il

faut de bonnes sensations à travers les paysages bucoliques du Sundgau, sans compter les animations permanentes sur la base de départ de Waldighoffen, qui a vécu au rythme du vélo toute la journée.

Une manifestation solidaire dont les bénéfices ont été reversés à l'APAEI de Dannemarie.

**POSE DE LA 1ÈRE PIERRE DU PÉRISCOLAIRE**

Jeudi 19 avril 2018, la première pierre du futur accueil périscolaire et extrascolaire de la Communauté de Communes Sundgau a été posée. Rappelons que ce bâtiment d'une superficie de 1000 m2 verra le jour sur l'emprise d'une partie de la cour de l'école primaire, dont la surface restante sera toujours largement adaptée au quota d'élèves présents en primaire. Dans son discours, le Maire, M. Jean-Claude Schielin a relevé que la localisation du projet de périscolaire avait été décidée par les élus de l'ex Communauté de Communes Ill et Gersbach en séance du 3 décembre 2015. « Nos actions doivent s'adapter à l'évolution de la société et aux différents modes de garde et répondre aux besoins des familles ».

Le Préfet du Haut-Rhin, M. Laurent Touvet a, quant à lui, rappelé la nécessité de proposer un multi-accueil pour ne pas inciter les parents à aller s'installer en périphérie urbaine, où les modes de garde sont plus diversifiés. Les périscolaires sont des lieux d'intégration, où les enfants apprennent à bien vivre ensemble et à s'épanouir.

Le Président de la Communauté de Communes Sundgau, M. Michel Willemann, entouré de ses Vices-Présidents (dont notre maire), du Préfet du Haut-Rhin, de Mme le Sous-Préfet, Marie-Claude Lambert, ainsi que des enfants du CM2 et de leur institutrice, a eu l'honneur de sceller symboliquement la première pierre de l'édifice, dont la construction devrait s'achever d'ici janvier 2020. Ce bâtiment, construit sur deux niveaux et demi-niveaux pour pallier à la forte déclivité de la rue, aura une capacité maximale d'accueil de 90 enfants et sera intégralement financé par la Communauté de Communes et subventionné par l'Etat et la CAF à hauteur de 30%.

Ce périscolaire complétera harmonieusement la structure écolière en place, et facilitera le quotidien aussi bien des enfants que des parents !



**DÉCÈS DU PÈRE ALOYSE GRIENENBERGER**



Originaire de Waldighoffen et ordonné prêtre dans notre village en 1948, le Père Aloyse s'est éteint ce printemps dans sa 96ème année de vie et après plus de 70 ans de sacerdoce.

Né à Waldighoffen le 23 juin 1922, le Père Aloyse était le dernier-né d'une fratrie de 6 enfants, dans une famille où la messe quotidienne et la prière du soir étaient de rigueur. En effet, le Père Aloyse comptait deux cousins spiritains, une cousine et une tante toutes deux religieuses, un oncle Frère des Ecoles chrétiennes.

Enfant de cœur à 8 ans, il a intégré d'Ecole des missions de Blotzheim en 1932. Il poursuit ses études à Saverne puis à Cellule (Puy-de-Dôme) et à Langonnet dans le Morbihan avant de terminer à Chevilly sur Larue (Val-de-Marne). C'est en 1948 qu'il fût ordonné prêtre en l'Eglise de Waldighoffen avec 3 autres séminaristes du village. Fin 1948, il arrive en Guinée, à Conakry, avec un confrère plus âgé. Il sera affecté à Boka (env. 300 km de Conakry) pour la formation scolaire d'une centaine de jeunes qui parlent à peine français. Quelques années plus tard ils obtiennent tous leur certificat d'études. Le Père Aloyse apprit la langue

locale, se déplaçait comme tous les autochtones en pirogue ou à vélo et partageait la vie des Guinéens de toutes confessions. Malheureusement en 1967, il dût quitter le pays suite à la privatisation des écoles qui engendra l'expulsion des missionnaires.

Il fût ensuite envoyé à la Réunion où il mena une vie missionnaire durant 42 ans ! Il sera curé de Sainte-Marie durant 7 ans, de Saint-Benoît durant 19 ans, de Saint-Pierre pendant 3 ans, de Saint Gilles-les-Hauts pendant 7 ans avant de terminer par les paroisses du Guillaume et de la Montagne.

En septembre 2010, après une vie missionnaire riche et accomplie, il a rejoint la maison Saint-Léon de Wolxheim où il résidera jusqu'à ses derniers jours.

**WALDIGHOFFEN REPRÉSENTÉ DANS LE MEILLEUR PÂTISSIER «LES PROFESSIONNELS» SUR M6**

Les téléspectateurs du Sundgau ont pu suivre sur M6 un trio pâtissier local exprimer son talent dans le concours du meilleur pâtissier « Les professionnels » : il s'agit de Dorinda Laborie de Seppois et Lucas Riegert de Waldighoffen, tous deux employés de la pâtisserie Cabosse d'Illfurth, ainsi que d'Olga Pavlova de la pâtisserie Gaugler de Mulhouse.



Expérience hautement intéressante mais pour le moins stressante, tant au niveau des horaires de tournage que durant les phases de pâtisserie délibérément interrompues par des séances d'interview. Côté culinaire, les 150 gâteaux aux pommes réalisés par le trio leur ont permis de poursuivre le concours en réalisant un souvenir d'enfance en sucre : un hippodrome, savamment assorti de plusieurs gâteaux meringués (pavlova). Des réalisations de toute beauté, qui ne les ont toutefois pas propulsés en finale tant la concurrence était rude ! C'est la brigade Mori Yoshida, un trio japonais, qui s'est qualifié avec un score jamais atteint dans ce jeu télévisé.

Même si nos jeunes alsaciens n'ont pas atteint le dernier carré, ils n'ont pas démérité et gardent un beau souvenir de leur passage au Domaine du Parc de Pontcarré en région parisienne, où ils ont cotoyé des pâtissiers de renommée mondiale, à savoir Philippe Conticini, Pierre Hermé, Cyril Lignac et Audrey Gellet.

**Bravo à Lucas, Dorinda et Olga pour ce Challenge relevé avec brio !**

**BASKET-CLUB WALDIGHOFFEN : UN PRÉSIDENT EN OR**

Quelle belle surprise lors de la toute dernière assemblée générale de la ligue d'Alsace de basket avant le passage à la ligue Grand Est pour Patrick Gussy, le président du basket-club Waldighoffen qui a spécialement fait le déplacement à Villers-les Nancy en ce dimanche 24 juin, sur invitation de la Fédération Française de Basket-Ball.

Quelle surprise et quelle émotion pour le président du petit club Sundgauvien quand il été appelé pour la remise de la médaille d'or de la Fédération Française de Basket-Ball, la plus haute distinction nationale attribuée aux personnes dont l'engagement est total depuis plusieurs années. Patrick Gussy compte effectivement près de 40 ans de services au sein du club de basket de Waldighoffen.

Cette médaille est le fruit d'une carrière qui a débuté au basket-club Waldighoffen avec une première licence en 1972 à l'école de basket créé à l'époque par Jean Schmitt, alors président du club. Ce dernier lui propose dès 1983 de rejoindre le comité du club, et le sollicite pour entraîner une équipe alors que Patrick vient de fêter ses 20 ans. Expérience concluante puisqu'il comptabilise 4 titres de champion du Haut-Rhin, autant de vice-champion d'Alsace et 4 coupes du Haut-Rhin avec la génération 71/72. Sans oublier le titre de champion d'Alsace avec l'équipe des seniors féminines en 1986. Il devient ensuite Arbitre départemental de 1983 à 2016, sans pour autant laisser la vie associative de côté puisqu'il participe de façon assidue à toutes les fêtes des rues du village sous la présidence d'André Kieffer, qui lui confiera son poste en 1998. En 2007 le basket-club Waldighoffen devient le premier club du Haut-Rhin à recevoir le label départemental des écoles de basket. Les saisons se succèdent et c'est avec grande fierté qu'il a assisté aux victoires des minimes en championnat du Haut-Rhin (génération 97/98) puis des benjamines en championnat d'Alsace (génération 99/00). L'émotion était palpable lors de son discours :

« C'est avec une immense fierté et avec beaucoup d'émotion que je dédie aujourd'hui cette médaille d'or à Yvette, mon épouse, mes enfants ainsi qu'à toute ma famille car sans leur approbation rien n'aurait été possible. Je la dédie également à l'ensemble des membres du basket-club de Waldighoffen qui sont continuellement présents tout au long de l'année pour faire tourner le club ainsi, qu'à tous ceux et celles qui prêtent main-forte lors des manifestations. Un grand merci aussi à la municipalité qui met gratuitement les installations à disposition. »

Et pour terminer cette belle journée, Jérémy Brunner qui entraîne avec brio depuis près de 10 ans des équipes de jeunes du club, s'est vu remettre la lettre de félicitation de la Fédération Française de Basket-Ball.

**Le Maire et son conseil municipal félicitent Patrick et Jérémy pour leur engagement au sein du club de basket de notre village.**



**HERVÉ DIEBOLT, CHAMPION D'EUROPE EN « FREESTYLE »**



Le Championnat d'Europe de Barbe et Moustaches s'est tenu cette année à Tel Aviv.

Hervé Diebolt a fait tout spécialement le déplacement en Israël avec son épouse Francine et on peut dire qu'il revient tout sauf bredouille, puisqu'il y a été sacré Champion d'Europe dans la catégorie « Freestyle » en ce vendredi 22 juin 2018.

Ce titre prestigieux complète une belle brochette de trophées à l'actif d'Hervé Diebolt, ce coiffeur à domicile, qui ne manque ni de fantaisie ni de patience pour obtenir des moustaches aussi sculpturales et originales !

**Merci d'avoir porté les couleurs de la France et de notre Sundgau aussi loin.**

**Félicitations !**

**MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LA JOURNÉE CITOYENNE**

Le cru 2018 de la journée citoyenne s'est déroulé le 19 mai sous un soleil resplendissant. Ce grand nettoyage de printemps a fédéré grands et petits autour de divers chantiers répartis dans tout le village.

**Pour cette troisième édition, 102 bénévoles ont répondu spontanément à l'appel à la solidarité et au civisme de la municipalité de Waldighoffen. Une journée pour améliorer le cadre de vie de la commune, tel était l'objectif de la municipalité, une opération qui avait déjà connu un beau succès en 2016 et 2017 !**

Armées de gants, gilets de sécurité et autres ustensiles, les différentes équipes ont entamé un grand nettoyage sous un beau soleil de printemps et dans la bonne humeur.

Chasse aux mauvaises herbes, déboisement, coups de peinture, plantations et rénovations diverses, telles étaient les tâches attribuées aux bénévoles qui ont tous activement retroussé leurs manches. Un accent particulier a été mis cette année sur le fleurissement et les aménagements paysagers.

La commune fourmillait de tous ces menus ouvrages exécutés dans la bonne ambiance. Après l'effort, le réconfort : l'ensemble des bénévoles s'est une nouvelle fois retrouvé dans la salle polyvalente pour partager un repas préparé grâce aux bons soins des époux Ispa Jean-Claude et Dominique, sans oublier les désormais traditionnelles tartelettes aux fraises confectionnées à l'atelier pâtisserie.

**M. le Maire et ses conseillers remercient chaleureusement l'ensemble des volontaires pour leur implication et leur exemplarité !**

**Bravo à tous !**

# La journée citoyenne en photo



# WALDIGHOFFEN

## 19<sup>ème</sup> MARCHÉ AUX PUCES



Organisé par :  
**C.S.S.P.P Basket  
Waldighoffen**

# 26 AOUT 2018

**REPAS - BUVETTE - PETITE RESTAURATION**

**11€ les 5 mètres**

**Renseignements & réservations :**

# 06 50 42 81 33



En alternative aux portes ouvertes des années précédentes  
et par envie de continuer à accueillir le public au sein de notre caserne,

Les sapeurs pompiers de Waldighoffen organisent

## LA PREMIÈRE FÊTE DU SAPEUR

**le samedi soir 8 septembre 2018**

Il s'agit d'un diner dansant « champêtre »  
autour d'un cochon à la broche.

Buvette en extérieur et exposition des véhicules et du matériel.

---

**Tarifs et réservations**

à compter du 10 juillet

au 06 77 88 16 04 ou 06 35 15 78 92

ou par E-mail [amicale.waldighoffen@hotmail.com](mailto:amicale.waldighoffen@hotmail.com)

# Des nouvelles de notre école

## Les petits artistes de la maternelle monolingue de Waldighoffen

Dans la classe des Petits-Moyens-Grands monolingues, le fil conducteur de cette année a été l'étude des oiseaux. Voici nos derniers spécimens.



Après avoir fait des recherches sur leurs modes alimentaires, nous nous sommes inspirés de Monet.



La mare aux nénuphars, Monet



## Arts visuels sur les traits....



Quelques productions d'élèves de toutes les sections sur le thème du Loup étudié dans un réseau littéraire autour de Mario Ramos, Auzou, Geoffrey de Pennart...



## Les classes de CE1-CE2 réintroduisent le saumon dans l'Ill



Notre classe de CE1-CE2 a participé à la réintroduction des saumons dans les rivières d'Alsace, avec l'Association Saumon-Rhin. Claire Flambard est venue à trois reprises d'Oberschaffolsheim : une 1ère fois pour expliquer, à l'aide d'un diaporama, le cycle de vie et les besoins de cette espèce grande migratrice qui a quasiment disparu du bassin rhénan, une 2ème fois pour mettre en place l'aquarium et une 3ème fois pour procéder à l'alvinage.



Du 24 mai au 14 juin, nous avons eu en classe un élevage d'alevins, nés début février. Nous avons dû reproduire au mieux leur milieu naturel : de l'eau froide à 15°, le courant de la rivière grâce à une pompe, des galets leur servant de cachettes. Pendant 3 semaines, les élèves ont eu le plaisir de les observer de près, les dessiner, et bien sûr les nourrir de petites miettes de crevettes séchées ! Chaque semaine, il a fallu changer un tiers de l'eau de l'aquarium, à l'aide d'une pompe manuelle.

Le 14 juin, nous les avons réintroduits dans leur milieu naturel : l'Ill !



A l'aide d'une petite épuisette, chaque élève a mis à l'eau deux alevins.

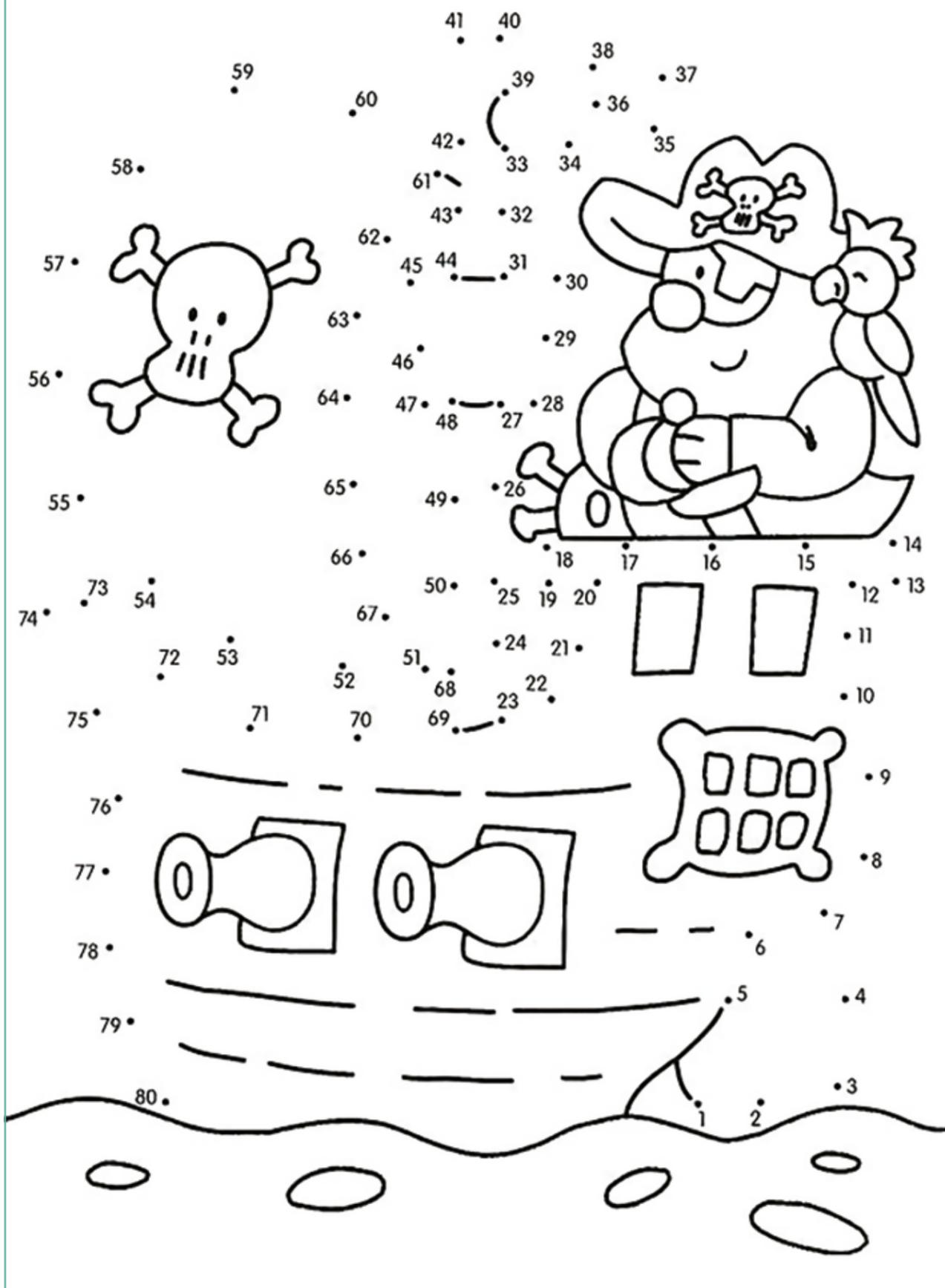


Ils resteront dans la rivière pendant 2 ans, après quoi ils descendront l'Ill puis le Rhin jusqu'à la Mer du Nord et l'Océan Atlantique. Après 3 années passées en mer, ils reviendront à Waldighoffen, nageant pendant des milliers de kilomètres à contre-courant. C'est donc ici dans l'Ill, qu'ils s'accoupleront et donneront naissance à de nouveaux petits saumons ! On leur souhaite bon voyage !

**Ce projet a enthousiasmé les élèves et chacun se réjouit d'ores et déjà de peut-être revoir « leurs saumons » dans quelques années !**

**Si vous pêchez un saumon dans les années à venir, remettez-le à l'eau et informez-en l'école !**

# LE COIN DES ENFANTS



# LE COIN NATURE

## Tout savoir sur l'hirondelle



« Moi, je suis capable de faire plus de 10 000 kms avec pour seul carburant quelques grammes de graisses. Avec mon profil aérodynamique, je pense plutôt être à la pointe de la technologie !  
 Ne craignez pas de prendre froid, le printemps m'accompagne ! Mon secret : pendant mon retour, je reste branchée sur « météo hirundo », car c'est seulement s'il fait plus de 10° que je trouverais quelques insectes à manger, et Dieu sait que ce voyage donne de l'appétit !  
 Bon assez gazouillé, le moment est venu de bâtir un nid. Et si vous me conservez quelques belles zones de chasse où bétail, bocage et marais, je vous promets de revenir très longtemps ! »

## L'interview de notre amie l'hirondelle

**Journaliste :** Bonjour Madame l'hirondelle. Avez-vous fait bon voyage ?

**Hirondelle :** Oh oui, j'étais partie en vacances en Afrique et je reviens dans vos contrées vous rapporter le soleil que vous attendez tant.

**Journaliste :** Pourquoi quitter l'Afrique pour venir à Waldighoffen ?

**Hirondelle :** Je viens ici pour construire mon nid et élever mes petits. Je construis mon nid avec de la boue amassée au bord de l'Il. Je le garnis ensuite d'herbes et de plumes afin que mes oeufs se sentent bien. Je ponde entre 2 à 7 oeufs.

**Journaliste :** Que mangez-vous madame l'hirondelle ?

**Hirondelle :** Je me nourris d'insectes que j'attrape en vol. C'est une sacrée acrobatie, mais je suis taillée pour la vitesse. Mes ailes me permettent de virevolter et de faire des pirouettes pour attraper mes proies. Je me pose rarement au sol car mes longues ailes me gênent. Je suis plus à l'aise dans les airs.

**Journaliste :** Dernière question chère hirondelle, pourquoi vous appelle-t-on aussi l'hirondelle des cheminées ?

**Hirondelle :** Pour une raison toute simple, il m'arrivait souvent de construire mon nid dans les cheminées fumoir. Je niche également dans les granges, sous les toits, sous les ponts ...

**Journaliste :** Merci madame l'hirondelle et bon séjour à Waldighoffen.

L'hirondelle s'envole.

### Le saviez-vous ?

L'hirondelle est une espèce protégée depuis le 29 octobre 2009. Il est ainsi interdit de porter atteinte aux individus mais également à leurs nids et à leurs couvées. Tout auteur d'une atteinte s'expose à une amende pouvant atteindre 150 000 euros et à une peine d'emprisonnement allant jusqu'à deux ans car il s'agit là d'un délit.



# Les Grands Anniversaires du 2<sup>ème</sup> Semestre 2018



## JUILLET

16/07/29 Monsieur **WEIGEL** André, 89 ans  
 18/07/34 Monsieur **BOEGLER** Robert, 84 ans  
 20/07/27 Madame **BURGER** épouse **GROELL** Suzanne, 91 ans  
 29/07/36 Madame **MONTFORT** épouse **ZIMMERMANN** Marthe, 82 ans  
 29/07/34 Monsieur **ZELLER** Etienne, 84 ans

## AOÛT

01/08/39 Madame **KUBLER** épouse **SCHMITT** Geneviève 79 ans  
 04/08/39 Madame **HOFF** épouse **HENGY** Jeanne 79 ans  
 04/08/43 Madame **MULLER** épouse **BRAND** Marie-France 75 ans  
 07/08/32 Madame **SPRINGINSFELD** épouse **GROSHEITSCH** Marie-Louise 86 ans  
 08/08/42 Madame **PROUT DIT HAMMEL** Françoise 76 ans  
 09/08/36 Madame **ANTHONY** épouse **SCHILL** Yvonne 82 ans  
 16/08/36 Madame **HOFF** épouse **GUGEL** Marguerite 82 ans  
 17/08/36 Monsieur **KOCH** Walter 82 ans  
 20/08/36 Monsieur **LITZLER** Fernand 82 ans  
 22/08/41 Madame **BOGENSCHUTZ** épouse **RIAT** Monique 77 ans  
 28/08/28 Madame **BURGER** épouse **BAEURLIN** Marguerite 90 ans  
 28/08/36 Monsieur **SCHMITT** Elmar 82 ans

## SEPTEMBRE

02/09/43 Madame **MORGEN** épouse **WALCH** Angèle 75 ans  
 04/09/35 Madame **FRELECHOUX** Marguerite 83 ans  
 07/09/36 Monsieur **BURGET** Albert 82 ans  
 08/09/34 Monsieur **ERB** Marius 84 ans  
 11/09/30 Monsieur **HENLIN** Paul 88 ans  
 14/09/24 Madame **KEPPI** épouse **FLEURY** Eugénie 94 ans  
 18/09/30 Monsieur **MUNCK** Gérard 88 ans  
 18/09/40 Madame **SCHADWINKEL** épouse **EGGENSPIELER** Ursule 78 ans  
 18/09/42 Madame **BASTIEN** épouse **DELUNSCH** Marie-Rose 76 ans  
 21/09/41 Monsieur **WALCH** Paul 77 ans  
 22/09/27 Madame **HABY** épouse **SCHUR** Mireille 91 ans  
 23/09/34 Monsieur **BAEURLIN** Antoine 84 ans  
 26/09/40 Madame **VETTER** épouse **MUNCH** Liliane 78 ans  
 26/09/39 Monsieur **CATHALA** Pierre 79 ans  
 26/09/41 Monsieur **PERREY** Pierre 77 ans  
 28/09/38 Monsieur **WALCH** Jean-Paul 80 ans

## OCTOBRE



01/10/41 Monsieur **SCHMITT** François 77 ans  
 02/10/26 Madame **METZGER** épouse **ZELLER** Marie-Thérèse 92 ans  
 05/10/43 Monsieur **HABY** Emile 75 ans  
 07/10/19 Madame **FREY** épouse **MULLER** Jeanne 99 ans  
 10/10/30 Madame **BURGET** épouse **SIMON** Cécile 88 ans  
 11/10/33 Madame **MISLIN** épouse **ERB** Marie 85 ans  
 13/10/37 Madame **WALKOWIAK** épouse **GUSSY** Marie-Louise 81 ans  
 24/10/28 Madame **KUBLER** épouse **GISSINGER** Agathe 90 ans  
 26/10/34 Madame **BECKER** épouse **BRUCK** Carmen 84 ans  
 27/10/27 Madame **BOHRER** épouse **GSCHWIND** Germaine 91 ans  
 29/10/33 Madame **BACCUS** épouse **LAQUESTE** Monique 85 ans

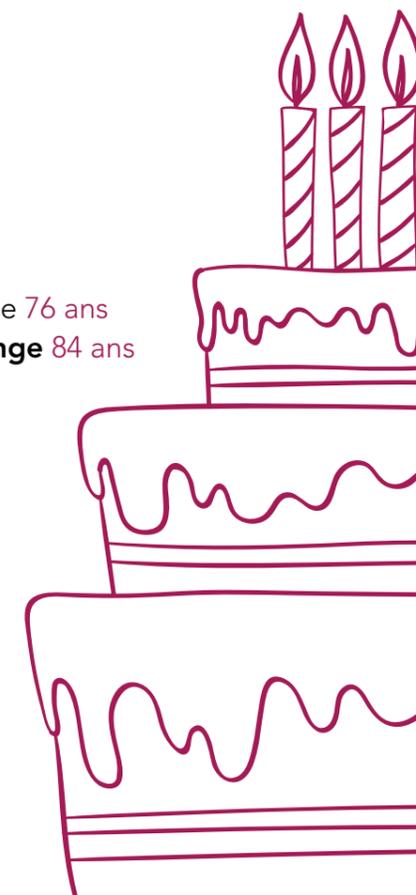


## NOVEMBRE

02/11/30 Madame **RAPPENECKER** épouse **KUBLER** Marie-Thérèse 88 ans  
 03/11/41 Monsieur **WISS** Jean 77 ans  
 05/11/43 Madame **SCHMITT** épouse **GISSINGER** Marie-Thérèse 75 ans  
 07/11/20 Monsieur **SPRINGINSFELD** Victor 98 ans  
 07/11/24 Monsieur **HENLIN** Henri 94 ans  
 08/11/29 Madame **BURGER** épouse **HENLIN** Georgette 89 ans  
 09/11/40 Monsieur **SCHLICKLIN** Erwin 78 ans  
 09/11/27 Monsieur **GRAUSSE** René 91 ans  
 16/11/43 Monsieur **LITSCHIG** René 75 ans  
 19/11/26 Madame **BAURLIN** Marie-Louise 92 ans  
 19/11/41 Madame **KRNDIJA** épouse **ZDRAVKOVIC** Desanka 77 ans  
 26/11/40 Monsieur **JACQUEMOND** Martin 78 ans  
 28/11/31 Madame **ENDERLIN** épouse **SPECKLIN** Colette 87 ans

## DÉCEMBRE

01/12/43 Monsieur **BARON** Jacques 75 ans  
 12/12/39 Monsieur **BISTOLFI** Gérard 79 ans  
 14/12/40 Madame **STOLZ** épouse **HEINIS** Odile 78 ans  
 15/12/42 Madame **DELUNSCH** épouse **BOEGLER** Marie-Thérèse 76 ans  
 16/12/34 Madame **NUSSBAUMER** épouse **ANDELFINGER** Solange 84 ans  
 16/12/42 Monsieur **SCHMITT** Jean 76 ans  
 21/12/34 Monsieur **PAFF** André 84 ans  
 25/12/32 Madame **BLONDE** Jeanne 86 ans  
 26/12/41 Monsieur **ANDELFINGER** André 77 ans



# L'État Civil - 1<sup>er</sup> semestre 2018



## DÉCÈS

Le 09 décembre 2017 **Monsieur Michel FLOTA**, à l'âge de 69 ans  
Le 10 décembre 2017 **Madame Paulette WEIGEL née BITSCHY**, à l'âge de 90 ans  
Le 15 décembre 2017 **Madame Marie KILLIAN**, à l'âge de 87 ans  
Le 22 décembre 2017 **Monsieur Yannick VANTREPOL**, à l'âge de 29 ans  
Le 23 décembre 2017 **Monsieur Marc BRUNNER**, à l'âge de 68 ans  
Le 28 décembre 2017 **Madame Bernadette JAEGLY née KUNTZ**, à l'âge de 88 ans  
Le 31 décembre 2017 **Madame Marcellina PERESSUTTI née BERTATO**, à l'âge de 90 ans  
Le 03 janvier 2018 **Madame Mireille HABEREY née HENNINGER**, à l'âge de 75 ans  
Le 08 janvier 2018 **Madame Bernardine KEPPI née BRAND**, à l'âge de 89 ans  
Le 29 janvier 2018 **Madame Lili OUDOT née OECHSEL**, à l'âge de 93 ans  
Le 13 février 2018 **Madame Hortense BILLIG née MUNCK**, à l'âge de 92 ans  
Le 11 mars 2018 **Monsieur Erwin NOVIK**, à l'âge de 83 ans  
Le 12 mars 2018 **Madame Marthe SCHWEITZER**, à l'âge de 82 ans  
Le 18 mars 2018 **Monsieur Hugues MORGEN**, à l'âge de 52 ans  
Le 23 mai 2018 **Madame Maria WEIGEL née SALADIN**, à l'âge de 85 ans  
Le 31 mai 2018 **Monsieur Louis ROYER**, à l'âge de 87 ans  
Le 23 juin 2018 **Monsieur Joseph MUNCH**, à l'âge de 79 ans



## MARIAGES

Le 31 mars 2018 **Monsieur Thierry ALZON et Madame Karine RUETSCH**  
Le 16 juin 2018 **Monsieur Andreas AREGGER et Madame Julie SCHMITT**  
Le 18 juin 2018 **Monsieur Eric IMBER et Madame Maria-Luisa SANCHEZ-NAVARRO**  
Le 30 juin 2018 **Monsieur Alexandre JEHL et Madame Elodie FRIEDL**  
Le 30 juin 2018 **Monsieur Nicolas ABY et Madame Ossengue LANGANGUI BARAHONA**



## NAISSANCES

Le 19 janvier 2018 **Noela STEHLIN, fille d'Antoine STEHLIN et Nivo RASOANAIVO**  
Le 22 janvier 2018 **Aglaé KOCH, fille de Jean KOCH et de Célia SCHERRER**  
Le 27 janvier 2018 **Oscar BOSCO LINO, fils de Federico BOSCO et Cécile LINO**  
Le 04 avril 2018 **Jackson RIEDLE, fils de Grégory RIEDLE et Charline BROUARD**  
Le 21 avril 2018 **Melvin MUNCH TRITSCH, fils de Jérémy MUNCH et Lucie TRITSCH**  
Le 30 avril 2018 **Théo KEPPI, fils de Jonathan KEPPI et Mylène SILBERHORN**  
Le 04 juin 2018 **Éléane OCHSNER, fille de Sylvain OCHSNER et Audrey ROUBIRA**

# AVIS A LA POPULATION

## Nous cherchons des sapins pour la période de l'Avent :

La commune est à la recherche de généreux donateurs de sapins de 6m à 10m de hauteur pour la période de l'Avent. Si vous souhaitez faire don de résineux, merci de contacter la mairie.

## Aux propriétaires de chiens

Par respect pour les ouvriers communaux qui entretiennent nos espaces verts et rendent ainsi vos promenades plus agréables avec votre animal, merci de faire usage des poubelles canines qui sont mises à votre disposition à divers endroits du village.

Ces poubelles canines disposent d'un distributeur de petits sachets adaptés pour le ramassage des déjections canines, lesquels sont jetés dans la poubelle après usage.

Ce petit geste civique permet d'éviter que les déjections canines se prennent dans les tondeuses à gazon, éclaboussant les ouvriers et les outils.

## Signalisation

La chaussée présentant un fort rétrécissement, un panneau de circulation alternée sera posé rue de Roppentzwiller. L'usage de la voie se fera alors à sens unique, avec alternance du sens. Par ailleurs, un enrochement des berges de l'ill le long de cette même rue évite la poursuite de l'érosion de celles-ci.

## Travaux d'enrobé à venir

La rue du Maréchal Joffre sera mise en circulation alternée lors du renouvellement de l'enrobé pris en charge par le conseil départemental.

## Le trouble de voisinage

La notion de trouble de voisinage inclut le tapage nocturne, mais aussi le tapage diurne, les odeurs ou encore, certains comportements tels que les dégradations, les violences, les menaces... Nuisances sonores réprimées par l'ART.R.623 du CODE PENAL.

Amende: 45 euros (180 euros majorée).

Feux de tous types de déchets empestant vos voisins. Interdit.

Amende: 450 euros.

Rappel concernant les nuisances sonores

Dans la commune de Waldighoffen, sont interdits tous bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif et répétitif, notamment les bruits causés par des outils ou appareils

électriques ou à moteur, qu'ils soient industriels, agricoles, horticoles, etc. tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, scies électriques, tronçonneuses, bétonnières...

- Du lundi au samedi, entre 12h00 et 13h00,
- Les jours ouvrables à partir de 21h00,
- Les samedis à partir de 19h00,
- Les dimanches et jours fériés toute la journée



# Zoom sur nos Jubilaires

La municipalité a eu l'honneur de rendre visite à plusieurs habitants de Waldighoffen qui ont fêté leur anniversaire



Madame Jeanne Blonde  
85 ans



Madame Jacqueline Walch  
85 ans



Madame Marie-Louise BURGET  
80 ans



Monsieur Marcel Gaïsser  
85 ans



Madame Germaine Grosheitsch  
90 ans



Madame Mariette Zeller  
85 ans



# Expo-photos



## DU CERCLE D'HISTOIRE...

Les 15 & 16 SEPTEMBRE 2018

Le Cercle d'Histoire vous propose sa traditionnelle expo-photos



*1<sup>er</sup> exposition du Cercle d'histoire  
les 14-15-16 novembre 2008  
Minéry René  
lit un poème de Nathan Katz  
Photo-Collection Haas Joseph*

En effet, la première expo photo a eu lieu les 14, 15 et 16 novembre 2008 lors de l'inauguration de la médiathèque. L'association s'est créée le 16 janvier 2009 à l'initiative de Madame Françoise Jermann, adjointe au maire.

L'association est restée fidèle à ses objectifs : rassembler, répertorier et conserver tous documents ou objets se rapportant à la vie d'autrefois et d'aujourd'hui. Elle s'intéresse à l'histoire locale dans son sens le plus large (histoire, folklore, vie culturelle, histoire des familles, activités sportives, etc.) et entend perpétuer la mémoire des habitants du village, qu'ils aient joué un rôle important dans la vie publique ou non. Elle s'efforce de mieux faire connaître le patrimoine local. Elle s'est constitué une photothèque composée de photos que les habitants du village ont bien voulu prêter pour être scannées. Un très grand merci aux personnes qui nous ont déjà confié des photos. Elle participe à la vie associative du village et effectue des recherches. Grâce à Monsieur Henri Hoff alors maire de Waldighoffen, qui a mis à disposition un ancien

appartement d'instituteur dès la création de l'association, une belle collection d'objets anciens a pu être réalisée, grâce aux nombreux dons des habitants de Waldighoffen. Ces objets sont mis en valeur par les membres tous les mardis matin. Les dons de livres, surtout des alsatiques et des livres d'histoire font l'objet d'une bibliothèque fournie. Une tissuthèque des anciens tissus produits dans l'usine Lang fera plaisir à tous ceux et celles qui y ont travaillé.

Lors de cette 10<sup>e</sup> expo seront retracés :

- Les photos marquantes des 10 expositions précédentes.
- Une grande maquette de la gare de Waldighoffen, des photos et des plans des deux gares.
- Les 3000 photos et documents déjà numérisés regroupés dans une trentaine d'albums.
- Les anciens commerces et les artisans à travers de photos et de cartes postales (suite de l'expo de l'année dernière)

Nous comptons toujours sur vous pour reconnaître les personnes sur les photos incomplètes.

Si des objets de la vie courante : vaisselle, linge, vêtement, outil, livre, jouet, petit meuble, photo, carte postale... vous encombrant et vous ne savez qu'en faire, vos enfants n'y sont pas attachés et vous ne voulez pas qu'ils soient jetés, pensez à nous ! Nous saurons les mettre en valeur dans notre petit « musée ». Nous sommes présents tous les mardis matin au local du Cercle d'Histoire, rue des Écoles, ancienne maison des instituteurs. Vous pouvez vous annoncer au 03 89 07 92 01.

Lors de l'exposition, afin d'enrichir notre photothèque nous serions heureux si vous nous prêtiez vos photos liées à la vie du village, conscrits, communions, maisons, etc. ... afin de les scanner sur place. Vos photos vous seront rendues immédiatement.

L'aide de la commune qui soutient toutes les actions de l'association est précieuse. Le Cercle d'Histoire a ainsi pu se réaliser et se constituer un patrimoine important, destiné aux générations futures afin de transmettre les valeurs qui nous tiennent tous à cœur.

**Nous vous attendons nombreux pour partager le travail accompli ces derniers mois et d'avance, vous remercions pour votre collaboration.**



# À Waldighoffen, votre postier est à vos cotés pour vous guider dans vos démarches en ligne.\*

À Waldighoffen, La Poste a ouvert une Maison de services au public (MSAP) située 2 Place Jeanne d'Arc au sein de l'actuel bureau de poste. Cette ouverture est l'aboutissement d'un travail effectué en concertation avec le Maire de Waldighoffen, la préfecture du Haut-Rhin et quatre opérateurs publics du département : la CAF, Pôle Emploi, la CPAM et GRDF.

## Un guichet unique de proximité en milieu rural

La MSAP de Waldighoffen vous permet d'effectuer de nombreuses démarches, vous oriente vers les bons interlocuteurs et vous évite ainsi des déplacements. Ce service est **gratuit** dans un espace dédié et est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

## Pour des démarches facilitées

Vous pourrez créer, par exemple, votre compte ameli et y accéder. Suivre l'état de vos remboursements et paiements (indemnités journalières, pension d'invalidité...),



\*En fonction des partenaires ci-dessous

## Les organismes partenaires à Waldighoffen



demander et imprimer une attestation de droit ou de paiement d'indemnités journalières, remplir un formu-laire, signaler un changement de situation.

Vous pourrez aussi, pour les services de GRDF, connaître les démarches, pour obtenir un raccordement, et trouver les réponses à vos besoins.

## Avec un accès à internet et un équipement bureautique complet

Grâce à un accès à internet en wi-fi et à un équipement bureautique, mis à votre disposition gratuitement et en libre-service, un ordinateur, une tablette tactile, une imprimante et un scanner, vous pouvez effectuer vos démarches seul ou avec l'appui de votre postier. Il est formé par les partenaires publics, vous reçoit, vous écoute et peut vous accompagner, dans vos démarches administratives en ligne.



## Le mot de l'élu

« En tant que Maire de Waldighoffen, je suis particulièrement satisfait de pouvoir offrir à mes administrés, mais aussi aux habitants des communes voisines ce nouveau dispositif qui favorise une proximité entre services publics et citoyens.

Cette maison de services au public, installée au sein même du bureau de poste, permet à tous, d'accéder à des services nouveaux, via l'informatique, en étant accompagné et aidé, si cela est nécessaire, par notre postier qui a été formé par les opérateurs partenaires. C'est cet accompagnement humain, qui fait de ce dispositif un outil de proximité unique. »

**Jean-Claude Schielin**  
Maire de Waldighoffen

LA POSTE  
2 PLACE JEANNE D'ARC  
68640 WALDIGHOFFEN

HORAIRE D'OUVERTURE :

- Lundi : 14h00 à 17h00
- du mardi au vendredi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Samedi : 9h00 à 12h00



# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

## proposée par la gendarmerie

Pendant vos vacances, signalez votre absence à la gendarmerie proche de chez vous. Les gendarmes organisent des rondes de contrôle.

Les gendarmes des brigades d'ALTKIRCH et DURMENACH mettent en place

## L'opération Tranquillité vacances

**C'est simple :** vous signalez votre absence lors de vos vacances et pendant cette période les gendarmes passent régulièrement à votre domicile pour vérifier que tout se passe bien chez vous. Un moyen efficace de dissuader les voleurs ...

**C'est un service gratuit que les forces de l'ordre offrent à toute la population.**

Pour en bénéficier, il suffit de compléter le formulaire que vous trouverez sur le site de la commune ou ci-après et de le faire parvenir à la gendarmerie près de chez vous.

## De plus

N'affichez pas vos dates d'absences à l'extérieur de la maison pour en informer vos visiteurs. Evitez d'annoncer votre départ en vacances sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique.

- Faites régulièrement relever votre courrier par une personne de confiance ou faites-le suivre sur votre lieu de vacances.
- Demandez à un voisin, un ami ou une personne de votre famille de venir ouvrir et refermer les volets.
- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes en oscillo-battant.
- Créez de la vie dans votre maison (lumière, radio, etc...) à l'aide de programmeurs.





# OPERATION TRANQUILLITE – VACANCES



DEMANDE INDIVIDUELLE

Brigade de : -----  
Commune concernée : -----

## DEMANDEUR

NOM (en capitales) : ----- Prénom : -----

## ADRESSE DU DOMICILE (N° - Voie – Lieu-dit, ...)

Code Postal : ----- Ville : -----

## PERIODE D'ABSENCE

Du : ----- Au : -----

## TYPE ET CARACTERISTIQUES DU DOMICILE

Maison

Appartement

Etage : ----- N° de Porte : ----- DIGICODE : -----

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON Si oui, lequel ? -----

## PERSONNE A AVISER EN CAS D'ANOMALIE

NOM : ----- Prénom : -----

CP : ----- Ville : -----

☎ -----

Possède t-elle les clés ? : OUI / NON

## RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

### LIEU DE VACANCES

Etes-vous joignable pendant votre absence ? OUI / NON

Si oui, à quelle adresse ? -----

☎ ----- Courriel : -----@-----

## AUTRES RENSEIGNEMENTS A PRECISER

-----  
-----  
-----

Date : -----

Signature du demandeur : -----

# L'aménagement de l'ancien site EDF quasiment achevé

La reconversion de l'ancien site EDF, transformé en pôle médical et garage par la SCI d'André Schwob et Yves Robert, est en passe de se terminer

Depuis le début de l'année, ce complexe a accueilli divers cabinets médicaux et thérapeutiques, une salle de sport-santé ainsi que le garage « RC Garage » dans des bâtiments intégralement restaurés.



### Médecine Générale

Christophe Beltz  
03 89 25 80 20

### Médecine Générale

Jérôme Ganassa  
03 89 25 81 85

### Pharmacie

Michelle Specklin  
03 89 25 86 65

### Cabinet de Soins à Domicile

GMH  
03 89 40 67 80

### Pédicures podologues

Aurore Delabarre  
Céline Lebon  
03 89 07 99 06

### Masseurs Kinésithérapeutes

Thomas Stampfler  
Mélodie Wachtel  
03 89 89 83 97

### Orthophoniste

Gaëlle Florence  
06 43 56 52 93

### Ostéopathe

Fanny Litzler  
03 89 25 68 77

### Ma Salle de Sport 3.0

Frédéric Hoff  
03 69 63 93 62

### RC Garage

03 89 07 75 81  
**ES Itinéraire**  
06 58 35 75 03



Responsables de la publication: les membres du groupe de communication:  
**Anne Wunenburger, Jacqueline Friedl, Patrick Munch et Michel Nussbaumer**  
Conception graphique - mise en page - impression: **ADVisual**